



L'association PRO ETF BFC qui regroupe les entrepreneurs de travaux forestiers de Bourgogne Franche-Comté recrute son/sa chargé/chargée de mission « Bois Energie – Plaquette forestière ». Basé à Besançon, le poste s'intégrera dans une équipe de 5 personnes et sera le référent pour toutes les questions en lien avec le bois énergie. Le poste sera piloté par le groupe bois énergie de l'association et des actions de formations seront prévus, notamment pour tout le volet certification. Les principales missions s'articuleront autour de 3 axes :

Entreprise

- Animation d'un réseau d'entreprises productrices de plaquettes forestières : actions collectives, démonstration, etc. ;
- Information des entreprises : actualité de la filière, veille technique et réglementaire ;
- Accompagnement des entreprises : appui au dépôt des dossiers de subvention, appui technique et/ou administratif relatif aux appels d'offres, aux contrats d'approvisionnement.

Filière

- Effectuer un suivi de la filière « plaquette forestière » (nombre d'entreprise, production, répartition géographique, etc.) ;
- Assistance des maîtres d'ouvrages sur les questions d'approvisionnement (contrats, combustibles, accès au silo, etc.) ;
- Promouvoir la plaquette forestière et représenter les entreprises auprès des institutionnels.

Certification et traçabilité

- Intégrer le réseau des auditeurs de la certification CBQ+ et effectuer les audits des entreprises ;
- Accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager dans une certification (CBQ+, PEFC, etc.) ;
- Promouvoir la démarche CBQ+.

Compétences recherchées

- Être rigoureux, synthétique ;
- Avoir un bon rédactionnel ;
- Être mobile et disponible ;
- Avoir de l'aisance à l'oral ;
- Avoir des connaissances sur le bois énergie serait souhaitable.

Qualification :

- Profil Bac + 2 (BTSA TC Produit d'origine Forestière ou Licence Professionnelle en lien la commercialisation des bois) ou expérience dans le bois énergie ;
- Permis B obligatoire.

Rémunération :

25 000 € Brut à ajuster en fonction de l'expérience sur une base de 35h hebdomadaire.

Mutuelle d'entreprise pris en charge à 100 %.